



Permettez-moi de construire annonce une levée de fonds d'1 million d'euros pour accélérer sa croissance et capitaliser sur la valeur de sa data.

- Permettez-moi de construire est le premier service 100% en ligne qui simplifie la procédure légale du permis de construire et garantit son obtention pour permettre à chacun de réaliser ses projets d'habitat.
- Après un premier tour de table de 400 000 € effectué en 2017 auprès de Finovam Gestion, Permettez-moi de construire signe un nouveau tour de table d'1 million d'euros auprès de ses investisseurs historiques et de Business Angels.
- La startup accélère aujourd'hui sa croissance, accroît ses équipes et capitalise sur la valeur de sa data générée par le service de facilitation des permis de construire.

Lille, le 25 avril 2019

Permettez-moi de construire annonce une levée de fonds de 1 million d'euros auprès de Finovam Gestion, investisseurs historiques qui renouvellent aujourd'hui leur marque de confiance dans la startup et de Business Angels Serial Entrepreneurs de renom. Comme Éric Larchevêque (fondateur et CEO de Ledger), Bertrand Quenot (ancien président du groupe international d'équipement de chantier Algeco), North Digital Angels (réseaux de Business Angels lillois).

Cette seconde levée de fonds a pour objectif d'accélérer sur les sujets suivants :

- Capitaliser sur la valeur de la data générée par le service de facilitation. La startup détecte chaque mois entre 20 et 30 millions de valeur de travaux. Cette seconde brique de son modèle économique est à consolider en 2019.
- Accélérer la vente du service de facilitation des permis de construire en actionnant de nouveaux leviers d'acquisition, de nouveaux recrutements sur les métiers de la vente, de la tech, du marketing et du service client.
- Poursuivre les développements technologiques pour améliorer l'expérience client et rendre la procédure du permis de construire toujours plus simple.

Aurélien De Nunzio, CEO et fondateur, déclare : « En 3 ans, nous avons réussi à faire de Permettez-moi de construire le service incontournable pour obtenir plus facilement et rapidement les autorisations d'urbanisme nécessaires aux travaux des particuliers. Nous avons dû pivoter plusieurs fois sur la stratégie de l'entreprise pour trouver le bon modèle et proposer une expérience client exceptionnelle.

Notre service résout un réel problème rencontré par des milliers de personnes et c'est sur la vente de ce service que s'est construit la première brique de notre modèle économique. Nous avons la conviction depuis le début que nous sommes également une entreprise de DATA : nous avons la capacité d'acquérir à moindre coût des leads de projets d'habitat qualifiés et de les transformer en data riche et détaillée grâce au service de facilitation : timing du projet, caractéristiques, matériaux utilisés, plans côtés, connaissance client. Nous détectons entre 20 et 30 millions d'euros de valeur de travaux chaque mois. Nos nombreuses expérimentations nous ont conforté dans cette idée : notre défi est désormais de valoriser cette data auprès d'acteurs de l'univers de l'habitat au sens large (retailers, réseaux de courtiers en travaux, financeurs, assureurs, loueurs de matériels, etc.) en plaçant le client au centre et en maîtrisant la qualité de son expérience tout en accélérant la commercialisation du service.

Chaque mois, c'est plus de 100 000 visiteurs uniques organiques qui se rendent sur le site Permettez-moi de construire. Plus de 50 demandes d'accompagnement arrivent chaque jour par notre application web. Nous estimons que sur l'année 2019 le site aura attiré autant de visiteurs uniques que de particuliers qui obtiennent un permis de construire chaque année en France.

L'accès au marché et à l'audience enclenchée, l'enjeu est désormais sur la conversion de ces visiteurs en nouveaux clients et sur le développement de la seconde brique de notre modèle économique : la DATA. »

Éric Larchevêque, business angel, fondateur et CEO de Ledger, ajoute : « Obtenir un permis de construire est une procédure longue et complexe, passage obligé pour de nombreux français. Permettez-moi de construire m'a immédiatement séduit par la pertinence de leur approche de data, valorisant chaque projet bien au-delà du service initial. Il s'agit maintenant d'accélérer sur ce modèle grâce aux moyens apportés par cette levée de fonds. Je suis ainsi fier de les accompagner dans la réalisation de leurs ambitions. »

Contact presse

Marc-Antoine Calzada

marc-antoine@permettezmoideconstruire.fr

06 88 94 87 92



À propos de **Permettez-moi de construire**

C'est pendant ses études en économie de la construction qu'Aurélien De Nunzio s'est aperçu de la peine que rencontrent les habitants sur le chemin qui les mène à la réalisation de leurs projets d'habitat : la difficulté à obtenir un permis de construire. Les français estiment que ces démarches administratives et légales sont le premier frein à la réalisation d'un projet d'habitat. Elles sont complexes et chronophages. C'est pour cette raison qu'il a souhaité créer un service associant le meilleur de l'expertise humaine et de la technologie pour redéfinir l'expérience du permis de construire et faire que ça ne soit plus un parcours du combattant.

À propos de **Finovam Gestion**

Impliquée aux côtés des entrepreneurs, Finovam Gestion a vocation à les accompagner lors des premiers stades de leur projet. Forts d'une expérience reconnue dans le capital risque, ils mettent à profit leur expertise et leur réseau au service des entreprises innovantes pour favoriser leur éclosion et leur succès.